



Éclaireuses
& Éclaireurs
de la Nature



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 -

Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

PROCES-VERBAL

Association : Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature
Siège social : 45 chemin du Peney - 73 000 CHAMBÉRY
Siret : 511 394 900 000 27

Séance : Assemblée générale annuelle 2024

Lieu : Temple protestant de La Sarra
Rue de la Sarra – 69 600 Oullins

Date : Samedi 23 au dimanche 24 novembre 2024

Ordre du jour et documents joints à la convocation :

1. **Rapport d'activité de l'année 2023-2024**
 - 1.1. Rapport moral de la présidence
 - 1.2. Rapport d'activité 2023-2024
2. **Rapport financier**
 - 2.1. Rapport financier 2023-2024 – affectation du résultat
 - 2.2. Budget prévisionnel 2024-2025
3. **Vote du montant des adhésions 2025-2026**
4. **Renouvellement du conseil d'administration**
5. **Retour des assemblées locales**
 - 5.1 Consultation sur le vocabulaire chef/cheftaine
 - 5.2 Code de conduite des adultes et politique « à l'abri de la maltraitance »
 - 5.3 Questions liées à l'inclusion
 - 5.4 Gouvernance
6. **Modernisation du logo**
7. **A l'abri de la maltraitance**

La tenue de l'assemblée générale et l'ordre du jour ont eu lieu conformément à la convocation.

Communication de l'assemblée générale :

- La première convocation à l'assemblée générale a été envoyée par mail le 7 septembre 2024
- **L'ordre du jour définitif et toutes les pièces présentées en séance ont été transmis par mail le 8 novembre 2024 à tous les adhérents.**
- Chaque pièce présentée à l'assemblée a été insérée sur le site internet de l'association le 8 novembre 2024.
- Toutes les pièces ont été présentées pendant l'assemblée générale et plusieurs exemplaires imprimés étaient disponibles.



TENUE DE LA SÉANCE

DÉTAILS DES VOTANTS

Président de séance : Ophélie LEFEBVRE, présidente

Secrétaire de séance : Laurine GUILLAND, déléguée générale, Adèle THOMAS, membre du bureau et Valérie BERNAT, responsable administrative et financière

Avant l'ouverture de la séance, de 13h à 13h30, tous les participants ont signé la feuille d'émargement. **Les membres votants ont été définis selon l'article 8 des statuts.** Chaque membre votant a reçu un bulletin de vote papier comprenant l'ensemble des questions mises au vote et l'élection du conseil d'administration. Les questions posées sont projetées sur grand écran, les questions additionnelles émises lors des débats peuvent ainsi être lues par l'ensemble de l'assemblée avant le vote.

Le détail des noms des membres votants et représentés est disponible sur demande à l'adresse info@edln.org.

Samedi 23/11/2024

Vote des résolutions 1, 2, 3, 4, 5, 6

Personnes présentes : 58

Membres votants présents : 37

Membres votants représentés : 9

Total des membres votants ou représentés : 46

Ouverture de la séance :

L'assemblée générale est ouverte à 13h30 par Ophélie LEFEBVRE, présidente.

Le récapitulatif des votants a été énoncé à tous les présents :

- 1) Selon l'article 8 des statuts, 68 membres votants représentent la totalité des membres de l'association. 46 membres votants sont présents ou représentés. Aucune objection n'est levée.
- 2) Ophélie LEFEBVRE présente les principes et l'ordre du jour à tous les participants. L'ordre du jour suit l'ordre des pièces envoyées à la convocation. Les participants ont été invités à lire les pièces en amont. Un résumé des pièces est présenté aux participants.
Les décisions ordinaires sont mises au vote pour chaque pièce à la majorité des suffrages exprimés (article 9 des statuts).
- 3) Alexandre LASSEIGNE est animateur de l'assemblée générale. Il garantit la fluidité des échanges et anime les temps de débat.
- 4) Les bulletins sont dépouillés par Serena MAGNANI, vice présidente sortante et Nine COME, bénévole de l'association.



RESUMÉ DES ÉCHANGES

RÉSULTATS DES VOTES

Pièces 1.1 et 1.2 - Rapport moral et rapport d'activité

1.1 Rapport moral

Le rapport moral est présenté par Ophélie LEFEBVRE, présidente, Diane LEAULT-DECAS et Séréna MAGNANI, vices présidentes. Il présente succinctement les avancées et résultats de l'année 2023-2024 et les perspectives à venir.

1.2 Rapport d'activité

Le rapport d'activité détaille les avancées et résultats de l'association en 2023-2024. Il est présenté de manière résumée par les personnes suivantes :

1. **Les EDLN en chiffres**Matthieu CHAPELIER
2. **Activités proposées dans les camps scouts**Pauline TRAUTVETTER
3. **Activités proposées dans les groupes locaux**Matthieu CHAPELIER
4. **Formations** Leigh GAIR
5. **Commission pédagogie**David BURVILL
6. **A l'abri de la maltraitance**Robin VALBRET et Dominique BENARD
7. **Commission spiritualité** Jean-Michel DANCE et David BURVILL
8. **Relations extérieures**Romain FERNANDEZ
9. **Les EDLN à l'international**..... Johann DELEBARRE, Emmanuel BUU, Clémentine AUCLAIR
10. **Commission écologie** Emma FALCONNET
11. **Modèle socio-économique** Valérie BERNAT
12. **Gouvernance** Ophélie LEFEBVRE
13. **Communication**Matthieu CHAPELIER et Diane LEAULT-DECAS
14. **Bénévolat et volontariat** Laurine GUILLAND
15. **Boutique** Laurine GUILLAND
16. **Site internet** Laurine GUILLAND
17. **Conclusion** Laurine GUILLAND

Entre chaque présentation, les participants sont invités à poser des questions, à échanger et à s'exprimer en plénière.

VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITE

Le rapport d'activité est mis au vote et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Votes pour : 46 voix
Votes contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Pièces 2.1 et 2.2 - Rapport financier et budget prévisionnel

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont présentés par Robin VALBRET et Diane LEAULT-DECAS.

2.1 Rapport financier

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est mis au vote et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Votes pour : 46 voix

Votes contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DES GROUPES LOCAUX

Il est proposé à l'assemblée de donner la possibilité à chaque groupe local d'affecter son résultat selon les besoins qu'il aura identifié (formation, matériel, déplacement etc.)

L'affectation du résultat des groupes locaux est mise au vote et adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Votes pour : 46 voix
- Votes contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT HORS GROUPES LOCAUX

Il est proposé à l'assemblée de mettre en réserve le résultat hors groupes locaux

L'affectation du résultat des groupes locaux est mise au vote et adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Votes pour : 46 voix
- Votes contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

VOTE DE LA RÉAFFECTATION DES RESULTATS PRECEDENTS

Il est proposé à l'assemblée générale de reconduire l'affectation des résultats précédents, soit de réaffecter 4 263€ pour financer la vie des commissions

La réaffectation du résultat du budget vie des commissions est mise au vote et adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Votes pour : 46 voix
- Votes contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Il est proposé de transformer le budget « aide aux projets des jeunes » en un budget « soutien à la branche compagnons » pour développer leur participation aux projets de l'association (financement de la retraite spi et des déplacements à l'AG des Compagnons membres d'une équipe), soit d'affecter les 12 096€ de ce budget à la branche compagnons.

Une réflexion est menée sur les objectifs de cette enveloppe, plusieurs participants de l'assemblée générales souhaitant que ce budget soit disponible pour tous les jeunes. Une question additionnelle a donc été élaborée, pour savoir si l'assemblée souhaitait inclure le soutien à la branche Compagnons dans l'aide au projet des jeunes

Lors du vote, la transformation du budget « aide aux projets des jeunes » en un budget « soutien à la branche compagnons » est mise au vote et refusée à la majorité des suffrages exprimés.

- Votes pour : 22 voix
- Votes contre : 23 voix
- Abstention : 1 voix

La proposition d'inclure le soutien à la branche Compagnon dans le budget « aide aux projets des jeunes » est mise au vote et adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

- Votes pour : 36 voix
- Votes contre : 3 voix
- Abstention : 7 voix

➤ *En conséquence, l'objectif de soutien financier à la branche Compagnons est ajouté au budget « aide aux projets des jeunes ».*

2.2 Budget prévisionnel

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel est mis au vote et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Votes pour : 46 voix
Votes contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix

Pièce 3 – Montant des adhésions 2025-2026

Robin VALBERT, présente et anime le chapitre concernant le vote du montant des adhésions 2025-2026 identique aux principes et montants votés à l'assemblée générale 2021.

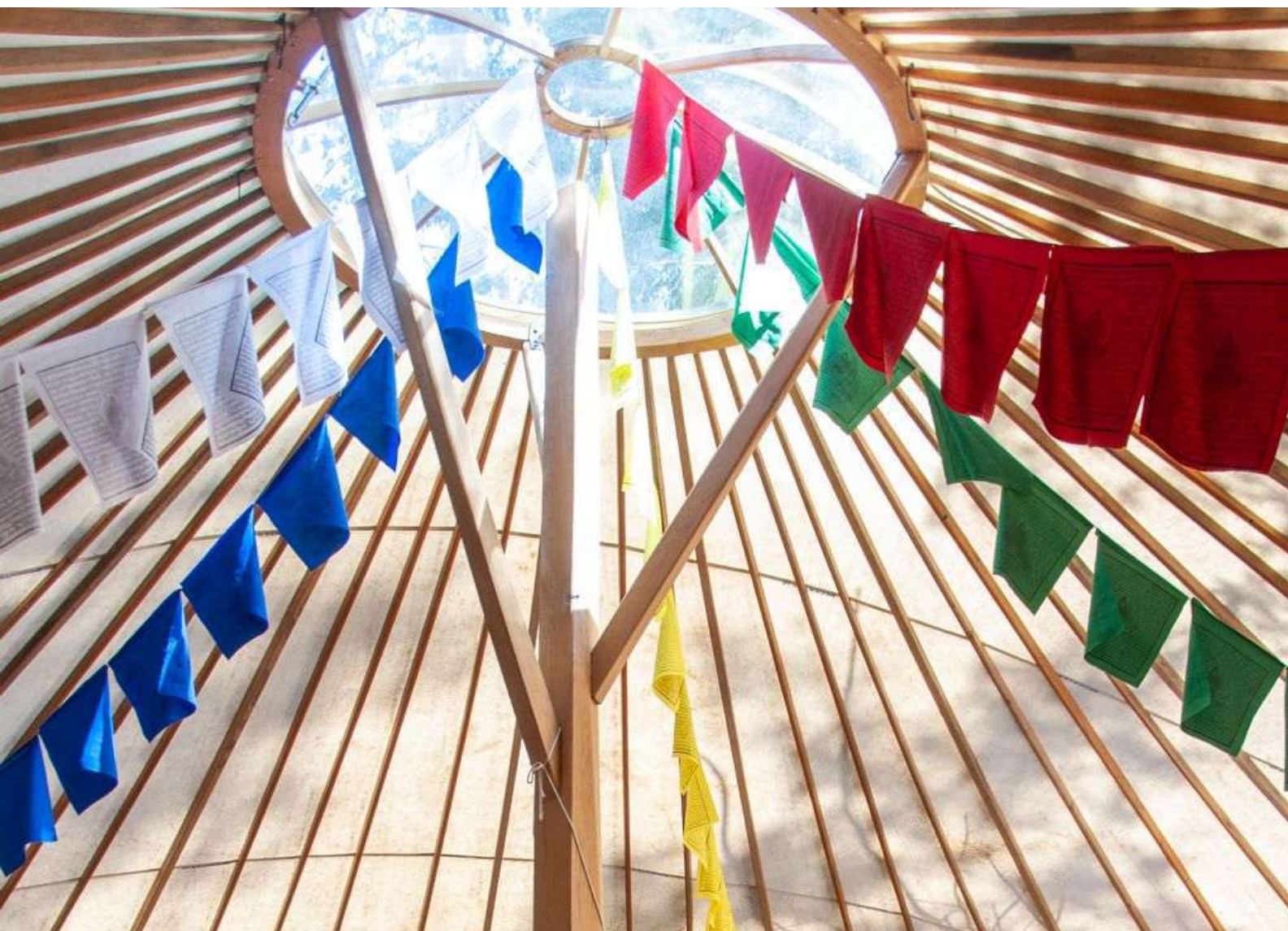
VOTE DES PRINCIPES ET DU MONTANT DES ADHESIONS ANNUELLES 2025-2026

Les montants et le principe des adhésions annuelles 2025-2026 est mis au vote et adopté à la majorité des suffrages exprimés. Ils seront identiques à ceux appliqués en 2024-2025.

Votes pour : 45 voix

Votes contre : 0 voix

Abstention : 1 voix



Pièce 4 – Élection des administratrices et administrateurs

Ophélie LEFEBVRE, présente et anime le chapitre concernant le renouvellement du conseil d'administration. Il est fait rappel de la constitution actuelle du conseil, du détail des membres en fin de mandat et du détail des membres démissionnaires. Puis il est fait mention des règles statutaires régissant le remplacement des membres démissionnaires, article 5 : « Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à la date où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés. »

Selon l'article 5 des statuts : « L'association est administrée par un conseil d'administration dont le nombre des membres, fixé par délibération de l'assemblée générale, est compris **entre douze (12) membres au moins et seize (16) membres au plus** ».

Les cinq candidats à l'élection présentent à tour de rôle leurs motivations (Claire en vidéo).

Emma Falconnet présente sa candidature spontanée lors de l'assemblée générale.

ÉLECTION DES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS :

Détails des votes		Total pour	Total contre	Total blanc	Election
Diane	LEAULT-DECAS	46	0	0	OUI
Laurent	GAY	27	15	4	OUI
Claire	POURCEL	46	0	0	OUI
Mélanie	ROCHAT	45	1	0	OUI
Camille	PATOU	45	0	1	OUI
Emma	FALCONNET	45	0	1	OUI

Six candidats sont élus à l'unanimité ou à la majorité des suffrages exprimés.



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024 – 2025

	Civ.	NOM	PRENOM	FONCTIONS AU BUREAU 2024-2025	DUREE DU MANDAT
1	M	GAY	Laurent		2024-2025
2	Mme	THOMAS	Adèle	Trésorière	2021-2025
3	M	MORHAIN	Titouan		2021-2025
4	Mme	FALCONNET	Emma		2024-2026
5	M	VALBRET	Robin	Vice-Président	2022-2026
6	M	HAMELIN	Jérôme		2022-2026
7	Mme	POURCEL	Claire	Membre	2024-2027
8	M	BUU	Emmanuel		2023-2027
9	M	DARBLADE	Benoît		2023-2027
10	Mme	LEAULT-DECAS	Diane	Présidente	2024-2028
11	Mme	PATOU	Camille	Secrétaire	2024-2028
12	Mme	ROCHAT	Mélanie	Membre	2024-2028

Le conseil d'administration s'est réuni le 24 novembre pour élire le bureau 2024-2025.
Les résultats sont indiqués ci-dessus.



Pièce 5 – Retours des assemblées locales

Au printemps dernier, tous les groupes locaux de l'association ont été invités à organiser leur assemblée locale. Deux sujets portés lors de l'assemblée générale 2023 devaient être débattus aux assemblées locales.

5.1 Vocabulaire chef et cheftaine

La majorité des groupes locaux ont exprimé vouloir garder le terme chef/cheftaine (9 groupes). Plusieurs groupes locaux étaient indécis (8 groupes). La minorité des groupes étaient en faveur d'un changement de terme (2 groupes).

La proposition de garder le terme chef/cheftaine est mise au vote et adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

- Votes pour : 33 voix
- Votes contre : 9 voix
- Abstentions : 4 voix

5.2 Code de conduite « non à la maltraitance »

Après consultation des groupes locaux, le code de conduite amendé a été présenté à l'assemblée générale.

Le code de conduite est mis au vote et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Votes pour : 46 voix
- Votes contre : 0 voix
- Abstentions : 0 voix

5.3 Questions sur les stéréotypes de genre et la fatigabilité des chefs

Deux groupes ont remonté des questionnements lors de leurs assemblées locales. Un atelier est animé le dimanche pour évaluer le caractère régulier des observations ou non.

5.4 Gouvernance

Suite à une demande lors de l'assemblée générale 2020, un travail sur la gouvernance de l'association a été entamé. Plusieurs améliorations de notre système de gouvernance ont depuis été intégrées. D'autres ont été écartées car trop chronophages.

Le conseil d'administration présente le bilan des avancées et propose de clôturer le groupe de travail, tout en poursuivant les améliorations déjà apportées.

- Votes pour : 42 voix
- Votes contre : 2 voix
- Abstentions : 2 voix

Le conseil d'administration demande à l'assemblée générale si le travail sur la raison d'être du conseil d'administration, des commissions et cercles de rôles doit être poursuivi.

- Votes pour : 25 voix
- Votes contre : 12 voix
- Abstentions : 9 voix

Le conseil d'administration demande à l'assemblée générale si l'expérimentation du double lien doit être poursuivi avec deux groupes volontaires.

- Votes pour : 30 voix
- Votes contre : 9 voix
- Abstentions : 7 voix

➤ *La phase de recherche sur les différentes options de gouvernance est donc clôturée, ainsi que le groupe de travail. Le conseil d'administration a pour mission de poursuivre le travail sur la raison d'être du conseil d'administration, des commissions et des cercles de rôle et l'expérimentation du double lien avec deux groupes volontaires.*

Pièce 6 – Modernisation du logo

Le nouveau logo est présenté à l'assemblée générale. Un débat a lieu sur la police de caractère choisie, qui est jugée parfois peu lisible. Ce choix est explicité par Benoit DARBLADE et Titouan MORHAIN, membres du groupe de travail dédié à la modernisation du logo : la police de caractères s'inspire de la nature, comme des petites branches réunies pour créer des lettres. Modifier la police de caractère entraînerait un décalage d'une année pour l'adoption du logo, qui devrait être représenté à l'assemblée 2025.



Le logo est mis au vote et adopté à la majorité des suffrages exprimés.

- Votes pour : 33 voix
- Votes contre : 9 voix
- Abstentions : 4 voix

Pièce 7 – A l’abri de la maltraitance

Robin VALBERT et Dominique BENARD présentent les évolutions du travail sur la politique « à l’abri de la maltraitance ». Différentes propositions sont évoquées et discutées.

Il n’y a pas de votes sur ce point, le travail est en cours.

Clôture de l’assemblée générale.

